

BULLETIN MUNICIPAL N°84

SAINT CLEMENT LES PLACES

Juin 2022



EDITO DU MAIRE

Après deux années de pandémie qui ont bouleversé nos habitudes nous vivons actuellement dans un contexte international marqué par le conflit Russie-Ukraine et une situation économique mondiale qui impacte notre pouvoir d'achat. Pour autant essayons de rester positifs.

Sur le plan des ressources humaines une page va se tourner sur notre commune avec le départ de Monsieur Simon VERNAY. En effet, à compter du 1er juillet 2022 et après 27 ans de service, notre agent technique fait valoir ses droits à la retraite. Un nouveau visage va sillonner les rues du village, il s'agit de Monsieur Nicolas DUHAUT.

La construction de la nouvelle bibliothèque, les travaux d'aménagement autour de la Mairie et de l'Ecole vont bientôt s'achever. Le toit de l'abside et les toitures basses accolées de l'Eglise sont en cours de réfection également. Ces travaux entraînent des désagréments pour les riverains mais ces chantiers vont donner une autre physionomie à ce quartier vieillissant.

Dans les prochaines semaines différentes manifestations animeront le village : le marché de la Création, la fête des Classes en 2, le spectacle KDanse, la fête de l'Ecole, les Festifurie's, la vogue avec le feu d'artifice offert par la municipalité...

Encore un grand Merci aux bénévoles des associations qui dynamisent la vie de notre commune.

Je souhaite que ces événements se passent dans la joie et la bonne humeur et qu'ils contribuent à tisser des liens entre nous.

Bel été à tous !

COMMISSION VILLAGE ET FLEURISSEMENT

La commission a fleuri notre charmant village à l'occasion de Pâques avec de nombreux bulbes.

Fin Mai, une nouvelle plantation a eu pour la période estivale.



FESTIFURIE'S



3 Groupes sur une grande scène le vendredi soir et 12 fanfares dans les rues du village le samedi !

Plus de 250 musiciens accueillis dans notre petit village pour cette année, une édition exceptionnelle !

Quel plaisir de retrouver de la vie après ces deux années de privations culturelles et festives,

Quel plaisir de se retrouver autour d'une organisation comme celle-ci et d'un thème qui va décoiffer cette année :

FANFARES A L'OUEST !

Merci à toutes les forces vives du village pour votre mobilisation !



CHASSE DE ROCHEFORT

St CLEMENT LES PLACES

VENDREDI 08 JUILLET 2022 à 19h30

Au Foyer Rural



CONCOURS DE PETANQUE

Organisé par l'Association Chasse de Rochefort

3 Parties + Phase Finale

16^{ème} ou 8^{ème} finale en fonction des inscriptions



Inscriptions 15 € la Doublette (plus une boisson)

Lots du Concours

1^{er} : 2 Jambon + 2 Bte

2^{ème} : 2 Jambon

3^{ème} : 2 Jésus + Bte

4^{ème} : 2 Jésus

5^{ème} : 2 Rosettes

6^{ème} : 2 Rosettes

.....



Buvette

Restauration

Tombola

IPNS

L'AMICALE LAIQUE

Fête de l'école Samedi 25 Juin 2022



10h - 12h :
spectacle
joué par
les
enfants

Apéritif
offert par
l'amicale

Buvette
sur place
au profit
de
l'amicale

12h - 14h
: repas
partagé

1 plat salé +
1 plat sucré
par famille

Pensez à
vos
assiettes,
couverts et
gobelets

14h - 18h :
Olympiades
« Sauvons
la forêt de
St
Clément »

Jeux gratuits
tout l'après-
midi



Rdv à la salle des fêtes de St Clément



Le GAAP



240 visiteurs se sont déplacés pour admirer l'exposition " regarder ailleurs " du 20 au 22 mai .

VOGUE ANNUELLE 2022 SAINT-CLEMENT-LES-PLACES ORGANISEE PAR LA MJ

Après deux ans de restrictions sanitaires, la vogue fait son grand retour ! Le 20, 21 et 22 août 2022 nous vous attendons nombreux sur la place du village. Manège, bal, buvette seront au rendez-vous ! Les festivités commenceront le vendredi 19 août avec un concours de pétanque organisé par la MJ de Saint-Clément, une buvette sera ouverte ce soir-là.

Vous êtes les bienvenus le samedi 20 au soir sur la place du village pour débiter cette vogue, des divertissements pour les petits comme les grands seront présents. Le bal des jeunes fait donc son grand retour après deux ans d'absence ce samedi soir ainsi que tous les autres soirs de la vogue pour animer celle-ci. Le dimanche matin la MJ vous propose une soupe aux choux à partager dans la convivialité. Le dimanche après-midi les forains seront déjà ouverts pour faire profiter nos plus jeunes. Une retraite aux flambeaux accompagnée par l'Etoile de Saint-Clément débitera en début de soirée suivi d'un feu d'artifice. Un repas organisé par l'Amicale Laïque sera également de la partie ce dimanche soir. Enfin pour terminer ce week-end festif, le lundi le bal prendra une toute autre tournure et accueillera un bal musette pour le plaisir de nos anciens (et de ceux qui le souhaite) en début de soirée et se terminera pour laisser place à un bal pour tous les âges. Nous espérons vous voir au plus grand nombre pour faire la fête tous ensemble.

L'organisation de la vogue n'est cependant pas encore fixée à des horaires précises ainsi qu'à des activités précises c'est pour cela que nous vous invitons à venir nous suivre sur nos comptes Instagram et Facebook suivant :

Instagram : @mjc_saintclem

Facebook : MJ Saintclem

Les jeunes de la MJ



Une école dynamique !

Après 2 ans de mise en sommeil, les projets fourmillent à l'école de Saint Clément.



Les élèves de la classe de CP CE1 ont participé à la création d'origamis avec les artistes de la Cie Les Effets Papillon. Ce partenariat avec le café associatif a permis de créer une installation visuelle et musicale qui était visible pendant les fêtes de fin d'année au P'tit Clem.



Notre appel au conseil municipal a été entendu, un habitant de Saint Clément nous prête généreusement son petit bois pour mener nos séances d'école dehors une fois par semaine.



Les élèves de maternelle ont créé un conte numérique en partenariat avec la Maison du Numérique de Saint Clément les Places.



Les élèves de CE2 , CM1, CM2, grâce au projet de co-intervention proposé et financé par la CCMDL , ont mis en voix et en percussion une pièce musicale originale. Il se sont produits à l'auditorium de Saint Laurent de Chamousset en janvier.

Les élèves de CE2 , CM1, CM2 , ont passé 4 jours sur une Péniche sur le canal du midi. Ce séjour, qui a lieu tous les 4 ans, permet aux élèves d'élémentaire une ouverture culturelle et citoyenne. L'Amicale Laïque et la Mairie ont soutenu le projet financièrement.



Le village accueille l'exposition « REGARDER AILLEURS » du Groupe d'Animation en Art Plastique le 21 et 22 mai 2022, venez découvrir les créations artistiques des classes engagées !

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2022



Votre enfant est-il concerné ?

- il est né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 : il doit être inscrit en Petite Section
- il est né entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2020 : il peut être scolarisé en Toute Petite Section dans la limite des places disponibles
- vous venez d'emménager sur la commune

Du 2 mai au 17 juin 2022

Renseignements et inscriptions à l'école

04.74.26.32.10

K DANSE

IPNS



K DANSE

PRÉSENTE

ALTER EGAUX

Salle d'animation

Saint Clément Les Places

10 juin 2022 à 20H30

11 juin 2022 à 14H et 20H30

12 juin 2022 à 14H

(attention : spectacles différents selon les horaires)

Adulte : 8€ – Enfant (4-12 ans) : 5€

Billets en vente sur Helloasso (QR code disponible)

ou à « Brin de Folie » à St Laurent de Chamousset





VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2022

SORTIE DU FILM DES 20 ANS DE KDANSE

Ciné plein air à Saint Clément les Places



Via,

*Un livre s'ouvre, des images s'animent.
Un tourbillon de danses féeriques et
des personnages mythiques racontent
une histoire. Un récit débordant de
passion, de sourire, d'amitié, de
partage, d'entraide pour surmonter
l'adversité !*

*Via, un film plein de magie qui nous
conte comment l'arbre KDanse est
devenu fort de ses rencontres, de ses
partages, soutenu à chaque instant par
ses danseurs...*

KDanse, 20 ans déjà !

Ecrit et pensé par Kim Nicastro

Avec les danseurs de KDanse.

Réalisé par
l'association *Netfreaks* (président et
réalisateur Lucas Panossian)

Film tourné en juin 2021



Diffusion en partenariat avec Ciné des
Monts du Lyonnais



Plus d'Informations sur cette soirée durant l'été.

Suivez-nous <https://kdansestclement.wixsite.com/kdanse>
<https://www.facebook.com/KDanseStClement/>



AGENDA

Inscriptions pour la saison 2022-2023 : **mercredi 7 septembre 2022** de
17h à 20h à la salle d'animation de Saint Clément les Places.

Les nouvelles du café associatif – Le P'tit Clem

Cela fera bientôt 1 an que le café de St Clément a rouvert ses portes, apportant un supplément d'activités à notre village bien vivant !

Le P'tit Clem, café associatif, propose une petite épicerie sèche de dépannage, quelques produits locaux (confitures, bocaux d'agneau, savons, bières, infusions) et un dépôt de pain.

Venez aussi découvrir les animations régulières

- ❖ Jeux d'échec, dames, tarot, le lundi à partir de 16h30 chaque semaine
- ❖ Soirée jeux de société enfants adultes le 3ème vendredi du mois à partir de 19h
- ❖ Soirée danse rock 1 fois par mois, tous les niveaux sont bienvenus

Les évènements

Au cours de cette 1ère année, des animations ponctuelles ont déjà eu lieu:

Marché de Noël, Théâtre, Printemps des poètes, Kamishibai...

Notez les prochains événements :

- ❖ 14 mai à 10h Assemblée générale du P'tit Clem, au café
 - ❖ 26 mai 9/18h Marché de créateurs et producteurs, place des potiers
 - ❖ 17 juin Théâtre "Ukraine mon amour" à la salle de cinéma
 - ❖ 21 juin à partir de 19h fête de la musique
 - ❖ Le café sera ouvert le 5 juin pour la fête des classes. Horaires pas encore fixés.
- D'autres évènements sont en préparation.



Les horaires d'ouverture :

- ❖ Lundi : 16h30-19h
- ❖ Mardi, mercredi et jeudi : 8h-10h et 16h30-19h
- ❖ Vendredi et samedi : 8h-10h et 16h30-21h
- ❖ Dimanche : 8h-12h
- ❖

Chaque jour ce sont des bénévoles qui sont là pour tenir les permanences et ouvrir le café, pour que cela fonctionne il y a toujours besoin de monde. Tout le monde peut tenir une permanence, il suffit de venir s'inscrire sur le tableau affiché dans le café pour s'inscrire sur un créneau de 2h ou plus. Si c'est la première fois, pas de panique ! inscrivez- vous simplement sur un créneau où il y a déjà quelqu'un, il sera ravi de vous initier !

Vous souhaitez en savoir plus, vous voulez un renseignement ?

Contactez le café au 06 58 76 90 73 vous pourrez avoir un bénévole au téléphone pendant les horaires d'ouverture, ou envoyez un mail à : lassautdesplaces@gmail.com

Au plaisir de vous retrouver ou vous rencontrer au Ptit Clem, Les bénévoles sont heureux de vous accueillir !

La joyeuse équipe du café

CINEMA

Le cinéma a repris son rythme de tournage depuis septembre une fois par mois. Depuis Avril, une séance « jeune public » à 17 h a été mise en place suivi à 20 h 30 de notre tournage « grand public ».

Pour maintenir ces prestations, plusieurs membres de l'Assaut des Places participent activement aux tournages et à la mise en place. Ce partenariat a renforcé l'équipe et cet échange constructif permet d'offrir ce moment cinéphilie aux amateurs.

La moyenne est de 17 personnes par séance, nous comptons sur vous pour faire grimper ce nombre.....

La prochaine séance aura lieu le 18 Juin

17 h – Pierre Lapin 2

20 h 30 – Ténor

Le 8 septembre, en collaboration avec K.Danse , nous participerons à la projection en plein air du spectacle réalisé en 2021.

Et pour finir un grand merci à tous les participants à nos séances

L'Equipe CINEMA



LA BIBLIOTHEQUE

AMIS LECTEURS BONJOUR

A la fin de l'année, la bibliothèque avait organisé pour la première fois, un concours de lettres de Noël ouvert à tous. Trois écrits ont été sélectionnés par les bénévoles. Pendant le printemps des poètes, une lecture musicale des lettres s'est tenue au sein du café associatif et les heureux gagnants ont reçu un bon d'achat à la librairie Mots et Merveilles.

Une expérience sans doute reconduite à la fin 2022

Courant mars Michèle Subrin a souhaité mettre fin à son implication au sein de la bibliothèque après de très longues années de bénévolat. Nous la remercions encore vivement et avons plaisir de la croiser en tant que simple lectrice dans nos locaux.

Comme les habitants ont pu le constater, la nouvelle bibliothèque prend forme et va bientôt être terminée. Nous espérons faire le changement pendant la période estivale et vous accueillir courant septembre. Souhaitons que cet endroit devienne un lieu de rendez-vous inter générationnel et d'échanges pour la population.

Les nouveautés enfants et adultes sont en circulation. Venez les découvrir pendant nos permanences.

Allongé sur la plage, couché dans votre transat, à l'ombre dans votre jardin, glissé dans votre valise, n'oubliez pas votre livre pour le plaisir lecture.

BONNES VACANCES A VOUS AMIS LECTEUR



RANDONNEE



N'hésitez pas à nous rejoindre tous les jeudis des semaines paires à 13h30 Place des Fontaines, pour randonner notre beau territoire des Monts du Lyonnais.

Jeudi 19 mai, une randonnée à la journée nous a emmenés sur les chemins de Courzieu



Cet été,

je choisis

l'aide à domicile !

Jobs d'été

L'ADMR t'attend !

NOUS RECRUTONS

CDD jobs d'été, Temps plein ou partiel

Débutant accepté



pour tous, toute la vie, partout



Code à scanner

LE SPASAD DE SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET :

SERVICE

POLYVALENT

D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

VOUS PROPOSE UNE ACTION EN LIEN AVEC
LA GENDARMERIE DE SAINT LAURENT DE
CHAMOUSSET

GENDARMERIE



THEMES ABORDÉS

- ◆ LES AINÉS ET LES RISQUES ROUTIERS
- ◆ LES AINÉS ET LES ARNAQUES EN TOUT GENRE



- * Si vous habitez le territoire
- * Si vous êtes intéressés par les problématiques abordées

VOUS ETES LES BIENVENUS LE JEUDI 16 JUIN 2022

DE 14 HEURES à 17 HEURES

SALLE DU MILLE CLUB à SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

Merci de prendre contact avec le SSIAD ou le SAAD ADMR si vous souhaitez covoiturer, venir avec votre aidant et qu'il soit pris en charge par nos professionnelles de santé ASG.

Contact Nathalie PINAULT (SSIAD) 04 74 70 54 78 OU 06 42 86 77 37

ou

Séverine VENET (SAAD) 04 74 70 59 76

Pour le paiement des impôts, des factures publiques locales et des amendes

Dans les centres des Finances publiques du Rhône

**A partir du 1^{er} juin 2022, paiement
uniquement par carte bancaire**



Chez un buraliste partenaire

Si votre document comporte un QRcode 
et la mention « *payable auprès d'un buraliste* »
Paie ment en espèces ou par carte bancaire



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés
sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite :



Sur internet :

- impôts : www.impots.gouv.fr 

- factures publiques locales : www.payfip.gouv.fr



- amendes : amendes.gouv.fr 

COMICE DES 4 CANTONS

Entrée gratuite

Concours et expositions
de vaches laitières

Marché du terroir
Nombreuses animations

Repas et soirée
cabaret

61 ÈME ÉDITION DU COMICE DES 4 CANTONS

LES 25 ET 26 JUIN 2022
A CHAZELLES-SUR-LYON

Chazelles-sur-Lyon

BUVETTE ET
RESTAURATION SUR
PLACE
Exposition
commerciale et
artisanale

COMICE LANTA !
(JEUX INTER-
COMMUNES)

Reservations conseillées auprès de
l'office du tourisme !
04.77.54.98.86

Chazelles
SUR-LYON

Groupement des
4 CANTONS
Monts du Lyonnais

Groupama

CREDIT AGRICOLE

Loire

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

COMICE DES 4 CANTONS



SOIRÉE CABARET



du Comice des 4 Cantons !



UN SPECTACLE AU MILLE COULEURS QUI VOUS EMMÈNERA FAIRE
LE TOUR DU MONDE DES CABARETS !

Samedi 25 Juin à partir de 19h au gymnase Pierre Denizot de
Chazelles-Sur-Lyon !



AU PROGRAMME

19h, Repas : Jambon cuit au foin,
gratin, fromage et dessert
(en extérieur sur le stabilisé)

21h, Soirée cabaret



PRIX

20€ Le repas/ spectacle

15€ Le repas

15€ Le spectacle

Réservation auprès de
l'office du tourisme
04 77 54 98 86



Groupama



Loire
LE DÉPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Fortes Chaleur et restriction d'eau



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOLETS LE JOUR



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



@MinSolSante



Ministère des Solidarités
et de la Santé



Mesures de restriction à respecter dans les territoires du Rhône et de l'Est lyonnais

Usages d'agrément



ALERTE RENFORCÉE

Mesures d'interdiction des usages



INTERDICTION des prélèvements dans les cours d'eau et nappes d'accompagnement (retrait ou obturation de tout dispositif)



INTERDICTION d'arrosage des espaces verts public ou privés sauf exceptions*



INTERDICTION d'arrosage des espaces sportifs public ou privés sauf les nuits du lundi, mercredi, vendredi et samedi de 18h à 10h le lendemain



INTERDICTION de remplir les piscines sauf pour compléments et pour les nouvelles constructions
Interdiction de vidange dans les cours d'eau



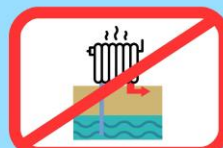
INTERDICTION de lavage des véhicules sauf en station professionnelle et uniquement avec des lances « haute pression »



INTERDICTION de lavage des façades, toitures sauf exceptions*



INTERDICTION de laver les voiries ou les voies privées sauf impératif sanitaire ou de sécurité pour collectivités et entreprises



INTERDICTION des prélèvements d'eau pour les ouvrages de géothermie sur eau de nappe ne réinjectant pas l'eau dans la nappe



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines/brumisateurs à circuit ouvert sauf canicule niveau 3*

* Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et non domestiques sur le site internet du Rhône
Et Découvrez notre carte interactive



[https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-
risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse](https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse)

Moustique et frelon asiatique




LE FRELON ASIATIQUE






SIGNALEZ SA PRESENCE !



Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

Frelon Asiatique

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.



MOUSTIQUE TIGRE* LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION !

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche.
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres) : le moustique qui vous pique est né chez vous.

*Aedes Albopictus - taille réelle à l'âge adulte : 5mm

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.



Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.



Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.



Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

Je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).



Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.



Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.



Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

25
sept
2022

RANDONNÉES À VÉLO

Les Défis VTT et ou ROUTE

Pour tous les âges
& tous les niveaux !



St Laurent de Chamousset (RHÔNE - MONTS DU LYONNAIS)

Défi en solo
Défi en relais
Défi en groupe
Défi en famille
Défi VTT+Route

- 1 Lancez-vous un défi en VTT, sur Route, ou les deux !
4 parcours en VTT : 5, 10, 20 et 40 kms, et 3 parcours sur Route : 22, 35 ou 47 kms
- 2 Inscrivez-vous en ligne ou sur place ! **5€** sur internet
Bénéfices reversés à l'AS du Collège Saint Laurent (7€ sur place)
- 3 Profitez des animations gratuites pour tous !
...et de la restauration (RESERVEZ SUR INTERNET ! Repas : 10€ - Formule snack : 5€)

Informations et pré-inscriptions :
www.les-defis-vtt-route.com



MA COMMUNE, MA SANTE

24 communes des Monts du Lyonnais proposent le **dispositif « Ma Commune Ma Santé »** : il s'agit d'un dispositif national de mutuelle santé qui s'adresse aux administrés des communes partenaires. L'association « Ma Commune Ma Santé » propose aux habitants des communes partenaires une quinzaine de contrats de complémentaire santé négociés au niveau national.

Il s'agit de permettre à tous d'accéder aux soins. En effet, certains habitants renoncent aujourd'hui à se faire soigner, faute de couverture mutuelle suffisante. Sont visées prioritairement les personnes n'ayant pas de mutuelle d'entreprise : retraités, demandeurs d'emplois, travailleurs non-salariés, fonctionnaires... L'offre s'adresse à tout le monde sans questionnaire de santé ni limite d'âge.

Sont partenaires de « Ma Commune Ma santé », les communes de : Aveize, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Chevières, Coise, Duerne, Grammond, Grézieu-le-Marché, Pomeys, Haute-Rivoire, La-Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Longessaigne, Maringes, Meys, Montrottier, Ste-Catherine, St-Clément-les-Places, St-Denis-sur-Coise, St-Laurent-de-Chamousset, St-Martin-en-Haut, St-Symphorien-sur-Coise, Villechenève et Viricelles.

Pour les autres communes, veuillez voir directement avec votre mairie ce qui est éventuellement proposé en matière de mutuelle communale.

Les habitants de ces 24 communes peuvent être reçus en rendez-vous individuel gratuit.

Il s'agit d'un rendez-vous conseil de 30 mn : le conseiller étudie vos besoins; il peut être à même de vous proposer une complémentaire plus avantageuse (financièrement et en termes de couverture) parmi ceux qu'il propose.

Pour que des comparaisons puissent être faites, pensez à amener lors du rendez-vous le tableau de garantie de votre mutuelle actuelle, ainsi que son coût ! Amenez également votre Carte vitale, votre carte d'identité et votre RIB.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur l'une ou l'autre des permanences suivantes qui auront lieu en mairie :

- Grammond le 30 mai de 14h à 17h
- La Chapelle sur Coise le 28 juin de 14h à 17h
- Longessaigne le 19 septembre de 9h à 12h
- Haute Rivoire le 13 octobre de 9h à 12h
- Grézieux le Marché le 03 novembre de 14h à 17h
- Chambost-Longessaigne le 21 novembre de 9h à 12h
- Chevières le 05 décembre de 9h à 12h

Si par la suite vous souhaitez accéder à l'une des complémentaires santé proposées, vous pourrez, si besoin, être accompagné dans vos démarches administratives lors d'un second rendez-vous.

Habitants de ces 24 communes, pour prendre rendez-vous, contactez votre mairie.

ECOBUAGE





SIMA COISE
1 passage du Cloître
42330 SAINT GALMIER
Tél : 04 77 52 54 57

Le SPANC du SIMA Coise

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service obligatoire existant depuis 2006 sur tout le territoire français. Sur votre commune, il est assuré par le SIMA Coise.

Composé de 4 techniciens, une secrétaire (temps partiel) et une Directrice (temps partiel), il a pour mission obligatoire de contrôler périodiquement (tous les 7 ans) tous les bâtiments qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance.

Le SPANC a également pour mission de valider tout projet d'assainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation. Il doit valider par écrit ce projet (déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur) avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement.

Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'utilisateur (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter.

Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame également un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclusions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre en conformité à partir de la date de vente.

Le SPANC a également contractualisé un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers du territoire à des vidanges à des prix très compétitifs.

Le SPANC est aussi présent pour tout conseil, n'hésitez pas à nous contacter.

SPANC du SIMA Coise
1 Passage du Cloître
42 330 St Galmier
04 77 94 49 61
spanc@sim-a-coise.fr
www.sima-coise.fr

COMMUNE DE SAINT CLEMENT LES PLACES (RHONE)

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

Étaient présents : Mme BLEIN Patricia- Mr BLEIN Gilbert- Mme DEJOIN Florence- Mr. PETIT Frédéric- Mme RIVOLLIER Jeanine –Mr DUPEUBLE Philippe – Mr BLEIN Gabriel - Mme SEVE Odile – Mme GEY Pascale – Mr BERGER Maxime - Mme TAGLIAZUCCHI Emilie

Absents excusés : Mr COLLOMB Denis– Mme CHALANDON Bernadette - Mr SANCHEZ Sylvain - Mr FOL Daniel

Pouvoirs : Mme CHALANDON Bernadette à Mr BLEIN Gilbert
Mr FOL Daniel à Mr BLEIN Gilbert

Mme DEJOIN Florence a été élue secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Accepte l'avenant au marché de travaux de construction de la bibliothèque municipale estimés à 6 153.64 € HT (Lot N° 1 – Terrassement - Maçonnerie – KARA BATIMENT – (Seuil dans la cave – muret de soutènement – remblaiement de la terre).
- 2) Accepte l'avenant au marché de travaux de construction de la bibliothèque municipale estimés à 4 145.41 € HT (Lot N° 7 – Carrelage et faïence – ENTREPRISE ARCHIMBAUD – Fourniture et pose de carrelage grès cérame).
- 3) Révisé les tarifs de location de la salle d'animation et culturelle et du foyer rural pour l'exercice 2022.
- 4) Révisé les tarifs « forfaits fluides » pour la salle d'animation et culturelle et le foyer rural. Décide de fixer un forfait « fluides » de 50 euros pour l'accès à la cuisine
- 5) Décide de budgétiser la totalité de la participation au SIVOS et de l'inscrire en dépense au budget primitif de l'exercice 2022 à l'article 65548.
- 6) Décide d'attribuer des chèques cadeaux au personnel communal de la commune de Saint-Clément-Les-Places pour les fêtes de fin d'année. Les grades concernés sont : Les adjoints techniques territoriaux, l'adjoint administratif territorial et le rédacteur territorial, soit 4 agents communaux.
- 7) Est avisé de l'avancement des travaux de construction de la bibliothèque municipale.

Compte-rendu des commissions communales :

Compte-rendu formulé par Gilbert BLEIN :

Suite à la tempête du 12 août 2021, Un devis a été demandé à l'Entreprise ROUX Florian de Chambost-Longessaigne afin de procéder à la réfection du chemin rural situé lieu-dit « Le Chapelier », d'un montant de 2 683 euros TTC. Une démarche a été faite auprès de la compagnie d'assurance GROUPAMA au titre du contrat VILLASUR.

Compte-rendu formulé par la commission « Bâtiments » :

Une rencontre a eu lieu entre la commission bâtiments et Monsieur Gaël FAYOLLE de la Société Climo CONFORT de Saint-Martin-en-Haut afin d'établir un devis pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'école publique.

Compte-rendu formulé par Jeanine RIVOLLIER :

Une réunion de la commission « Solidarités actives » s'est tenue en Visio conférence le 29 novembre 2021.

Différents points ont été abordés :

- Transport Social des Monts du Lyonnais (TSMDL) :

Un bilan du service a été présenté sur 12 mois soit du 01^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Des points importants sont à noter sur ce service :

- L'augmentation des dossiers déposés et par conséquent du nombre d'utilisateurs.
- Les données des utilisateurs confirment que le transport est peu utilisé par les personnes en insertion socio-professionnelle. Il est nécessaire de trouver comment mieux informer celles-ci.
- Le service a été financé à 100% dans le cadre du projet PEnD-Aura +.

- Présentation de l'association Solidair'aidants :

L'association travaille avec l'ADMR et les services de soins infirmiers pour envisager l'accompagnement au quotidien.

Des rassemblements aidés-aidants ont lieu 1 fois par mois.

- Proposition d'une soirée interconnaissance avec les associations le mercredi 06 avril.
- Mise en place du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : compétence confiée au CIAS par la CCMDL.
- Subventions aux associations.

Compte-rendu formulé par Odile SEVE :

Une réunion de la commission « Gestion des déchets » s'est tenue à MONTROTIER le 24 novembre 2021.

Les points suivants ont été abordés :

REDEVANCE :

Le conseil communautaire a décidé en septembre 2021 de maintenir le financement du service de collecte et de traitement des déchets par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

La part de la redevance est fixée au 01^{er} janvier 2022 à 75 euros soit une augmentation de 6 euros par rapport à l'exercice 2021.

Les réclamations se font uniquement sur le site internet de la CCMDL ou via un formulaire papier à retirer en Mairie.

Une réflexion sera menée dans le courant de l'année 2022 sur le règlement de la redevance.

COLLECTE :

L'ensemble des équipes de collecte seront regroupées au centre de transfert à STE FOY.

Prévision d'acquérir deux camions de collecte. Délai de livraison de 18 à 24 mois

REUNION DU SIEMLY :

Une réunion de la commission du SIEMLY s'est tenue à GREZIEU LE MARCHE le 26 novembre 2021.

Les travaux de renouvellement des canalisations programmés en 2019 sont achevés.

La commission d'appel d'offres, a décidé de retenir l'entreprise SOGEA Rhône-Alpes pour les marchés à venir.

Le SIEMLY a terminé l'installation de capteurs hydrophones. Ceux-ci permettront d'identifier et de localiser les fuites sur les tronçons. Le coût de cette opération s'élève à 344 000 euros, une subvention de l'Agence de l'eau de 220 160 euros a été obtenue.

Compte-rendu formulé par la commission « Village » :

L'ensemble des décorations réalisées par la commission a été posée le week-end du 04 et 05 décembre 2021. Les guirlandes de Noël ont également été installées dans le centre du village.

Compte-rendu formulé par Frédéric PETIT :

Une réunion du SIVOS s'est tenue à SAINTE FOY L'ARGENTIERE le 17 novembre 2021.

Les communes des CHAMBOST-LONGESSAIGNE et VILLECHENEVE ont nouvellement adhéré au SIVOS.

Les élèves sont au nombre de 441 répartis en 17 classes. L'effectif est d'environ 23 élèves par classe.

Les projets pour l'année scolaire :

- 15 sorties et 5 voyages et 3 interventions « Théâtre – forum » seront organisés sur l'année scolaire.
- Projet de végétaliser la cour et de créer un préau.
- Amélioration du parking extérieur du collège suite à des problèmes de stationnement.

La porte ouverte du collège aura lieu le 01^{er} avril 2022.

Les participations définitives ont été transmises aux communes concernées par les services préfectoraux. Les communes membres devront délibérer au sujet de la fiscalisation ou l'inscription au budget principal 2022.

Questions diverses :

- Est informé par Madame le Maire d'un mail reçu de Monsieur MONTEUX Jean-Paul suite à la décision de réaliser des travaux sur le chemin d'accès à sa résidence située « 775, Chemin Henry ». Malgré des propos désagréables à l'encontre de la municipalité et après discussion, Madame le Maire maintient l'engagement des travaux débattus lors de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2021.
- Est avisé d'une rencontre avec Messieurs PEROT et DO FUNDO de l'entreprise PRISMAFLEX pour le projet d'installation d'un panneau d'affichage numérique au centre du Bourg. Une réflexion est menée sur l'utilité d'un tel outil de communication, son coût (achat ou location) et son emplacement. Après débat, Madame le Maire demande à l'Assemblée de reporter à la prochaine séance du conseil municipal la décision de mise en place ou pas d'un panneau lumineux.
- Une réflexion est menée sur la construction d'un city stade et sur son lieu d'implantation afin que nos jeunes du village puissent avoir un lieu pour se divertir.
- Finalise le planning de distribution des sacs poubelles qui aura lieu les 14 -15 et 21 janvier 2022.
- La cérémonie des vœux du Maire aura lieu à la salle d'animation et culturelle le Dimanche 09 janvier 2022 à 11H.

Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

Les prochaines séances du Conseil Municipal auront lieu les 18 janvier et 15 février 2022.

La séance est levée à 22H30.

Le 08 décembre 2021

Le Maire,

Patricia BLEIN



COMMUNE DE SAINT CLEMENT LES PLACES (RHONE)

SEANCE DU 18 JANVIER 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

Étaient présents : Mme BLEIN Patricia- Mr COLLOMB Denis - Mr BLEIN Gilbert- Mr PETIT Frédéric- Mr SANCHEZ Sylvain - Mme Mr DUPEUBLE Philippe – Mr BLEIN Gabriel - Mme SEVE Odile – Mme GEY Pascale – Mr BERGER Maxime - Mme TAGLIAZUCCHI Emilie

Absents excusés : Mme DEJOIN Florence - Mme RIVOLLIER Jeanine – Mme CHALANDON Bernadette – Mr FOL Daniel

Pouvoirs :

Madame Florence DEJOIN à Monsieur Maxime BERGER

Madame Jeanine RIVOLLIER à Monsieur Gilbert BLEIN

Madame Bernadette CHALANDON à Monsieur Gilbert BLEIN

Monsieur Daniel FOL à Madame Patricia BLEIN

Mr Sylvain SANCHEZ a été élu secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Suite à une rencontre en Mairie, les propriétaires de l'auberge ont demandé la position de la commune quant à l'achat de leur bien. Sachant qu'il s'agit du dernier commerce du village, une réflexion est menée en séance sur l'opportunité de l'acquisition de cet immeuble.

Après réflexion, un vote à bulletin secret a eu lieu et le résultat est le suivant :

Votants : 15 POUR : 14 CONTRE : 1

Suite à ce résultat de vote, Madame le Maire et ses adjoints rencontreront les propriétaires afin de discuter du prix d'achat de ce bien.

- 2) Décide de louer sur 5 années une enseigne numérique de 2 mètres carrés, simple face, pose installation et maintenance illimitée comprise, auprès de la société PRISMAFLEX pour un coût mensuel de location de 295 euros HT

Résultat du vote :

Votants : 15 POUR : 10 CONTRE : 4 BLANC : 1

- 3) Examine la problématique de l'Impasse des Acacias suite à la vente du bien immobilier au 71 Impasse des Acacias.
- 4) Accepte la subvention attribuée à la commune par le Conseil Départemental du Rhône au titre des amendes de police, exercice 2020, d'un montant de 1 000 euros pour le projet de renouvellement de la signalétique horizontale et verticale et s'engage à réaliser les travaux.
- 5) Accepte l'avenant au marché de travaux de construction de la bibliothèque municipale estimés à 2 753.52 € HT (Lot N° 7 – Carrelage et faïence – ENTREPRISE ARCHIMBAUD – Réalisation d'une chappe hydraulique et fourniture et pose de carrelage).
- 6) Evoque le projet de création d'un city stade sur la commune. Après réflexion décide de reporter celui-ci sur un exercice ultérieur.
- 7) Examine divers devis à soumettre lors de la préparation du budget primitif 2022.

- 8) Est informé de la liste des dépôts des demandes d'autorisations d'urbanisme depuis le 07 décembre 2021.

Compte-rendu des commissions communales :

Compte-rendu formulé par Pascale GEY :

Une réunion de la commission « Culture » s'est tenue le 15 novembre 2021 à Haute-Rivoire.

Les points suivants ont été abordés :

- Monsieur Raphaël PIN a quitté son poste de coordinateur du réseau Com'Monly pour travailler au service agriculture de la CCMDL. Le recrutement a été lancé avec une prise de poste dans le courant du mois de janvier.
- Mise en réseau de quatre écoles de musique du territoire (Montrottier – Saint-Laurent-de-Chamousset - Saint-Symphorien-sur-Coise et Sainte-Catherine).
- Demande de soutien financier formulée par la Fanfare l'Etoile à la CCMDL à l'occasion du Festival des Festifurie's qui aura lieu le week-end du 01^{er} et 02 juillet 2022 et demande d'une réalisation d'une affiche de communication déjà mise en place les sessions précédentes). Le budget total de la manifestation représente la somme de 80 000 euros.
- Points sur les différents projets : spectacles vivants et résidences
- Conventionnement avec la DRAC qui finance une partie du budget « Culture »
- Suite à l'annulation du spectacle de K DANSE en 2021 suite à la crise sanitaire, le projet s'est transformé en la réalisation d'un film. L'association a fait une demande de subvention auprès de la CCMDL à titre exceptionnel, elle a obtenu la somme de 500 euros.

Compte-rendu formulé par Frédéric PETIT :

Le cyclo des Monts aura lieu le week-end des 11 et 12 juin 2022. Il y aura une répartition sur 4 demi-journées avec un parcours d'environ 10 kilomètres.

Compte-rendu formulé par Sylvain SANCHEZ :

Une réunion de la commission « Urbanisme – Habitat – Transport » s'est tenue en visioconférence le 13 décembre 2021 en raison du contexte sanitaire.

Différents points ont été abordés :

- Transport et services de mobilité :

- Création du futur « établissement public des mobilités des territoires lyonnais » au 01^{er} janvier 2022 en remplacement du SYTRAL – 2 représentants de la CCMDL : Mrs CHAMBE et BANINO
- Les Monts à vélo : le projet se déroulera de janvier 2022 à juin 2024 et sera financé par l'ADEME et le CEE (Certificats d'économie d'énergie).

- Politique de l'habitat :

- Programme d'intérêt général
- Permis de louer

- Urbanisme :

- Renfort de l'équipe instructeur depuis le 03/08/2021
- Déploiement d'un outil pour dématérialisation de l'instruction
- Préparation budgétaire

Compte-rendu formulé par la commission « Village » :

Les guirlandes de Noël seront déposées le samedi 29 janvier 2022.

Questions diverses :

- Décide de créer un comité de pilotage afin de mettre en place le RIFSEEP pour les agents communaux (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).
- Est avisé de la rencontre avec Monsieur MONNIER du service voirie du Département du Rhône au sujet de la reprise de l'enrobé sur la RD 101 dans le centre du village. Les concessionnaires des réseaux (SYDER-SIEMLY et CCMDL) seront contactés afin de connaître l'état des canalisations avant tout démarrage des travaux.
- Suite à l'achat de la licence 4 du bar « Chez Joëlle » le 17 janvier 2022, Monsieur Frédéric PETIT se propose de suivre la formation pour obtenir le permis d'exploitation au nom de la commune.
- Est informé de la réunion en Mairie avec le Bureau d'Etudes Réalités Environnement le 24 janvier 2022 afin de procéder à la mise à jour des plans des réseaux d'assainissement et eaux pluviales.
- Evoque la possibilité d'organiser la vogue annuelle le week-end du 20 - 21 août 2022. Les forains seront contactés afin de connaître leur disponibilité à cette date.
- Est avisé du projet de mise en place d'une « boîte à lire » par les enseignantes aux abords de l'école publique.
- Est informé de l'ouverture du gîte « Comme chez Mémé » au lieu-dit « La Fournière ».

Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 15 février 2022.

La séance est levée à 22H.

Le 19 janvier 2022

Le Maire,


Patricia BLEIN

COMMUNE DE SAINT CLEMENT LES PLACES (RHONE)

SEANCE DU 15 FEVRIER 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

Étaient présents : Mme BLEIN Patricia - Mr BLEIN Gilbert- Mme DEJOIN Florence - Mr PETIT Frédéric- Mme RIVOLLIER Jeanine – Mme CHALANDON Bernadette - Mme Mr DUPEUBLE Philippe – Mr BLEIN Gabriel - Mme SEVE Odile – Mme GEY Pascale – Mr BERGER Maxime -

Absents excusés: Mr COLLOMB Denis – Mr SANCHEZ Sylvain – Mr FOL Daniel - Mme TAGLIAZUCCHI Emilie

Mme DEJOIN Florence a été élue secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Accepte l'avenant au marché de travaux de construction de la bibliothèque municipale estimés à 982.62 € HT (Lot N° 7 – Carrelage et faïence – ENTREPRISE ARCHIMBAUD – Création d'une chappe allégée en remplacement du carrelage).
- 2) Est informé de la transmission au Centre de Gestion du Rhône (Service bourse de l'emploi) de l'offre d'emploi pour le recrutement d'un adjoint technique suite au départ à la retraite de l'agent en place. Les candidatures seront reçues jusqu'au 12 mars et l'embauche aura lieu le 01^{er} mai 2022.
- 3) Est informé de la liste des dépôts des demandes d'autorisations d'urbanisme depuis le 18 janvier 2022.

Compte-rendu des commissions communales :

- Compte-rendu formulé par Gabriel BLEIN :

Suite à la réunion de la commission « Assainissement » qui s'est tenue à GREZIEU LE MARCHE le 15 février 2022, les points suivants ont été abordés :

- Rendu du diagnostic Amont : Ce diagnostic consiste à la recherche et à la réduction de rejets de substances dangereuses dans l'eau. Celui est obligatoire pour les systèmes d'assainissement de plus de 10 000 équivalents habitants. Il doit être réalisé tous les 5 ans.
- Bilan financier 2021 – Budget 2022 : Une étude est menée pour réaliser des travaux de réhabilitation du réseau de l'Orzon à St Symphorien sur Coise.
- Point d'étape sur le futur contrat de délégation de service public pour les années 2022-2030.
- Sous-groupe « rivières » : Il doit se réunir afin d'établir une feuille de route et pour définir les missions de chacun.

- Compte-rendu formulé par la commission « Bâtiments » :

Suite au départ de Mme ALIOUCHE en décembre 2021, des devis ont été demandés à différents corps de métier pour rénover l'appartement situé au-dessus de l'école afin de pouvoir le remettre en location dès que possible.

- Compte-rendu formulé par Odile SEVE :
10 panneaux de signalisation concernant le tri sélectif ont été remis par le service déchets de la CCMDL lors de la remise des cartons de sacs poubelles. Des conteneurs pour le tri sélectif ont été rajoutés au Lotissement « Les Fontaines » et « Route de Haute-Rivoire ».

Questions diverses :

- Suite à la délibération du Conseil Municipal du 18 janvier 2022 autorisant le Maire et ses adjoints à convenir d'un rendez-vous avec les propriétaires de l'auberge afin de se mettre d'accord sur le prix d'acquisition du bien concerné, est informé de la rencontre en date du 05 février.
Un accord a été convenu entre les deux parties pour l'achat du bien en totalité y compris terrain attenant et matériel de cuisine pour un montant ferme de 300 000 euros. Une discussion est amenée au sujet des travaux à réaliser pour la mise aux normes des toilettes.
- Est avisé de l'intervention des brigades vertes sur la commune 6 journées sur les semaines numéros 23 et 24 pour un coût TTC de 3 300 euros.
- Est informé de la rencontre avec Monsieur Daniel VABRE du SYDER afin d'étudier les projets d'ajouts et réfection de prises électriques pour le raccordement des guirlandes lumineuses dans le secteur de la « Grande Rue ».
Suite à la décision du Conseil Municipal en date du 18 janvier 2022 de procéder à l'installation d'une enseigne numérique, le SYDER propose de contacter les services d'ENEDIS pour convenir du lieu d'implantation, des travaux à réaliser et de connaître le coût de l'abonnement.
- Est avisé de la rencontre avec Monsieur Joël SOUVIGNET du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) afin de communiquer le bilan des contrôles effectués chez les particuliers.
- Est informé de la réunion qui s'est tenue au foyer rural le 12 février 2022 en présence des jeunes du village âgés de 17 et 18 ans, du Président de la Société des Boules, d'un représentant de l'Amicale Laïque et de certains élus afin de préparer le programme de la vogue annuelle qui aura lieu le week-end du 20-21 août 2022.
- Est informé de la demande de Monsieur Robin DECHANOZ de la FABRIK pour implanter un chapiteau pendant une durée de 15 jours soit du 25 avril au 07 mai 2022 sur le parking à côté du terrain de boules, de la mise à disposition d'une ligne électrique à l'occasion de la préparation d'un spectacle que le groupe présentera au public en octobre 2022.
- Est avisé d'une demande d'occupation de la salle d'animation pour donner des cours de sophrologie. La salle miroir pourrait être utilisée les jeudis à partir de 17 heures. Le coût de la séance serait de 25 euros.
- Rappelle la date de la réunion de la commission finances du 23 mars à 19H en Mairie.
- Fixe les séances du Conseil Municipal 2022 :
 - Mardi 29 mars – Jeudi 28 avril – Mardi 07 juin – Mardi 26 juillet – Mardi 13 septembre – Mardi 11 octobre – Mardi 08 novembre – Mardi 06 décembre.

Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

La séance est levée à 22H.

« Le 17 février 2022

Le Maire,

Patricia BLEIN



COMMUNE DE SAINT CLEMENT LES PLACES (RHONE)

SEANCE DU 29 MARS 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

Étaient présents : Mme BLEIN Patricia-Mr COLLOMB Denis- Mr BLEIN Gilbert- Mme DEJOIN Florence
- Mr PETIT Frédéric- Mme RIVOLLIER Jeanine – Mr SANCHEZ Sylvain - Mme Mr DUPEUBLE Philippe
– Mr BLEIN Gabriel – Mme GEY Pascale – Mr BERGER Maxime - Mr FOL Daniel

Absents excusés: Mme CHALANDON Bernadette (**Pouvoir à Mr Gilbert BLEIN**)- Mme SEVE Odile -
Mme TAGLIAZUCCHI Emilie-

Mme DEJOIN Florence a été élue secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 :

BUDGET PRINCIPAL :

La section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 389 255.27 €.

La section investissement présente un excédent de clôture de 9 891.77 €, en tenant compte des restes à réaliser au 31.12.2021 on constate un déficit d'investissement de 206 229.23 €.

BUDGET LOTISSEMENT LA COMBE :

Section de fonctionnement : On constate un déficit de fonctionnement de 87.71 €.

Section d'investissement : On constate un excédent d'investissement de 78 646.03 €

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 :

Ils sont approuvés à l'unanimité des membres présents

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL : Année 2021 –

Ils sont approuvés à l'unanimité des membres présents

Décide de reconduire les taux d'imposition votés en 2021 sur l'exercice 2022 :

* Taxe foncière/ foncier bâti 31.63 %

* Taxe foncière/foncier non bâti 41.50 %

BUDGET PRIMITIF 2022 : *Affectation des résultats 2021* : Le Conseil Municipal reporte sur la section de fonctionnement un excédent de 183 026.04 € et sur la section d'investissement un excédent de 9 891.77 €

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **626 946.04 euros** et en dépenses et recettes d'investissement pour un montant de **853 704 euros**.

Les membres du Conseil attribuent :

Pour la Bibliothèque :

2 000 € pour l'achat de livres, cd, etc

250 € de fournitures

Ecole : Fournitures scolaires : 65,00 € par élève

Prix de Fin d'année : 30,00 € par élève.

PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT :

SYNDICAT DES EAUX : 2 092.50 €

SIVOS : 404.81 €

ATTRIBUTION COMPENSATION COMMUNAUTE DE COMMUNES :

17 15€

SUBVENTIONS 2022 :

AMICALE LAÏQUE : Garderie et restaurant d'enfants : 6 000 €

SPA LYON SUD EST : 386 €

ACTIVITES PERISCOLAIRES : 2 190 €

4 CANTONS : 202 €

CINE DES MONTS DU LYONNAIS : 359 € pour le soutien au cinéma itinérant.

FANFARE L'ETOILE :

- Pour cours de musique : 1 898 €

- Aide pour l'organisation des Festifurie's : 2 000 €

ASSOCIATION DES CHASSEURS : 320 €

L'ASSAUT DES PLACES : 1 000 €

K DANSE : 1 000 €

GROUPE DEPRIM ESPOIR : 100 €

MOUVEMENT VIE LIBRE : 100 €

CENTRE DE LOISIRS : 200 €

RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE : 100 €

SOLIDAIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS : 100 €

ETAIS : 100 €

ADAPEI : Mise à disposition du foyer rural

SOIT UN TOTAL DE SUBVENTIONS VOTEES : 16 055 €

INVESTISSEMENT PREVUS EN 2022 :

Acquisition de l'auberge du village
Frais d'études de révision du PLU
Frais d'études et travaux de construction de la bibliothèque municipale
Réfection de couverture zinguerie sur église – Abside et toitures basses accolées non réalisées en 2021
Réfection du toit de l'école publique, de la cantine, traitement de la charpente et isolation, pose de panneaux photovoltaïques.

BUDGET LOTISSEMENT 2022 : *Affectation des résultats 2021* : Le Conseil Municipal reporte sur la section de fonctionnement un déficit de 87.71 € et sur la section d'investissement un excédent de 78 646.03 €.

Le budget Lotissement s'élève :

En dépenses et en recettes de fonctionnement à	137 559.71 €
En dépenses d'investissement à	14 348.71 €
En recettes d'investissement	200 986.23 €

Le budget Principal de la commune et le budget Lotissement de l'exercice 2022 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Décide de contracter auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel CENTRE-EST un emprunt de 200 000 euros pour le financement d'investissement sur une durée de 180 mois au taux de 1.57%.

Décide l'acquisition du dernier commerce du village (Restaurant) et du terrain attenant. Le service des domaines a été consulté. Un avis du domaine sur la valeur vénale a été adressé en Mairie le 14 mars 2022 (réactualisation de l'avis fourni suite à visite du 14 octobre 2020). La valeur vénale de l'ensemble du bien s'élève à 295 000 euros.

Suite à une rencontre avec les propriétaires, le prix d'acquisition s'élève à 300 000 euros.

Sollicite de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Etat une subvention sur l'exercice 2022 pour la réalisation de ce projet.

Décide de mener une réflexion sur l'acquisition de panneaux de signalisation, barrières... etc et demander un devis pour le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police sur l'exercice 2022.

Décide de budgétiser la totalité de la participation au SIEMLY qui s'élève à la somme de 2 092.50 euros pour l'exercice 2022.

Est informé par Madame le Maire qu'une rencontre a eu lieu avec Madame BOISSARD au sujet de l'Impasse des Acacias. Celle-ci n'est pas intéressée par l'acquisition de la bande de terrain jouxtant sa propriété.

Approuve la convention de mise à disposition d'une secrétaire de Mairie itinérante, convention conclue entre les services de la CCMDL et la Mairie de Saint-Clément-Les-Places.

Fixe les tours de scrutin à l'occasion des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022.

Est avisé des dépôts et acceptations des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Comptes-rendus des commissions communales :

- Compte-rendu formulé par Florence DEJOIN :

Suite à la création de la SPL, la commission tourisme a été invitée pour visiter les structures de la piscine et du bowling. Une restructuration complète de la structure est en cours de réflexion.

- Compte-rendu formulé par Jeanine RIVOLLIER :

Une réunion de la commission « Solidarités actives » s'est déroulée le 26 janvier 2022 à Saint-Laurent-de-Chamousset et en Visio conférence.

Les points suivants ont été abordés :

- Appel à projet AVELO 2 – « Monts et vélo »
- Présentation de la plateforme BIP BOP
- Présentation de l'outil numérique « Senior connect »
- Conférence des financeurs : Pour le territoire il y a 8 projets dont 3 ont été rejetés.

Une réunion de la commission « Solidarités actives » s'est tenue en visio le 09 mars 2022 au sujet du soutien à la population Ukrainienne. Il a été annoncé que les réfugiés Ukrainiens disposeraient de la protection temporaire, ce qui de fait leur ouvre le droit d'asile, le droit à l'allocation de demandeur d'asile, le droit au travail et le droit aux soins. Les services préfectoraux demandent à être informé de toutes les initiatives prises par les communes.

Il est demandé également aux communes de mobiliser les habitants sur le don de fournitures nécessaires à meubler les appartements etc....

- Compte-rendu formulé par Odile SEVE :

Une réunion de la commission « Gestion des déchets » a eu lieu le 15 mars 2022.

Plusieurs points ont été cités :

- Candidature appel à projet « CITEO »

Deux volets ont été présentés :

- Volet développement de nouvelles collectes de proximité
- Volet harmonisation des schémas de collecte

Financement CITEO :

Sur le déploiement des colonnes d'emballages : aide à hauteur de 2.80 euros/habitant.
Si le projet est sélectionné, il devra démarrer au maximum fin d'année 2022.

- Plusieurs marchés sont à lancer sur l'exercice 2022 :
Prestation de collecte pour 200 colonnes d'emballages
Renouvellement d'une semi. Conservation de l'ancienne en tampon
Traitement des ordures ménagères : Enfouissement ou incinération
Acquisition de sacs noirs/jaunes
Acquisition d'un logiciel pour contrôle d'accès dans les déchetteries et gestion de la facturation de la redevance.
- Rassemblement des équipes au centre de transfert effective au 28 février.
- Compte-rendu formulé par Jeanine RIVOLLIER et Odile SEVE :

Les décorations de Pâques seront installées dans le village la première semaine d'avril.

La plantation des fleurs au village aura lieu le lundi 16 mai 2022.

Il est renouvelé d'annoncer la présence de jardins participatifs.

Questions diverses :

Simon VERNAY, adjoint technique territorial sur la commune depuis 1995, a fait valoir ses droits à la retraite pour un départ au 01^{er} juillet 2022. Des candidats sont actuellement reçus en Mairie. L'embauche de son remplaçant sera effective au 01^{er} mai 2022.

Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

La séance est levée à 23H30.

Le 30 mars 2022

Le Maire,

Patricia BLEIN



AGENDA

Juin :

Dim 5 : Classe en 2

Ven 10, Sam 11 et Dim 12 : Gala de K Danse

Dim 12 : 1^{er} Tour Election Législative au Foyer Rural

Ven 17 : Théâtre "Ukraine mon amour" à la salle de cinéma

Dim 19 : 2nd Tour Election Législative au Foyer Rural

Mar 21 : Fête de la musique à partir de 19h

Sam 25 : Fête de l'école

Juillet :

Ven 1 et Sam 2 : Festifurries

Ven 8 : Concours de pétanque au Foyer Rural

Août :

Ven 19 : Concours de pétanque MJ de Saint Clément les Places

Sam 20, Dim 21 et Lun 22: Vogue

Dim 21 : Feu d'artifice et Retraite aux flambeaux avec l'Etoile

MAIRIE

04 74/26/35/11

mairie@saintclementlesplaces.fr

AGENCE POSTALE

04/74/72/85/42

BIBLIOTHEQUE

04/74/70/63/38

Permanence du Maire :

Sur rendez-vous

Secrétariat :

Tél : 04/74/26/35/11

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 16h à 18h

Jeudi de 10h à 12h

Vendredi de 16h à 19h

Lundi :

De 13h00 à 14h30

Mardi

De 13h00 à 14h30

Jeudi

11h à 12h et de 13h30 à 14h30

Vendredi :

De 11h à 12h et de 13h30 à 14h30

Samedi :

De 10h à 11h

Mardi :

De 16h30 à 19h

Mercredi :

De 16h30 à 18h

Vendredi

De 16h30 à 18h

biblio.stclement@laposte.net

ETAT CIVIL

MARIAGES :

Mr HEUZÉ Franck et Mme LEFEVRE Audrey

le 07 mai

DECES :

Josette KREBS

Décédée le 03/02/2022

Jean-Gaëtan RIVIERE

Décédé le 26/03/2022

NAISSANCES :

Hugo CRIBIER

Né le 26/02/2022 à MONTBRISON

RECENSEMENT POUR LES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement est obligatoire dans la mairie du lieu de domicile pour les filles et les garçons dans le mois de leur anniversaire

LE RECENSEMENT DONNE DES DROITS :

- . Inscription sur les listes électorales
- . Appel de préparation à la défense
- . Inscription aux examens, concours et permis auto/moto